



Le personnel infirmier au Canada, 2018

Un regard sur l'effectif et
la main-d'œuvre



Institut canadien
d'information sur la santé
Canadian Institute
for Health Information

La production du présent document est rendue possible grâce à un apport financier de Santé Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les opinions exprimées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada ou celles des gouvernements provinciaux et territoriaux.

À moins d'indication contraire, les données utilisées proviennent des provinces et territoires du Canada.

Tous droits réservés.

Le contenu de cette publication peut être reproduit tel quel, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, uniquement à des fins non commerciales pourvu que l'Institut canadien d'information sur la santé soit clairement identifié comme le titulaire du droit d'auteur. Toute reproduction ou utilisation de cette publication et de son contenu à des fins commerciales requiert l'autorisation écrite préalable de l'Institut canadien d'information sur la santé. La reproduction ou l'utilisation de cette publication ou de son contenu qui sous-entend le consentement de l'Institut canadien d'information sur la santé, ou toute affiliation avec celui-ci, est interdite.

Pour obtenir une autorisation ou des renseignements, veuillez contacter l'ICIS :

Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6
Téléphone : 613-241-7860
Télécopieur : 613-241-8120
icis.ca
droitdauteur@icis.ca

ISBN 978-1-77109-826-7 (PDF)

© 2019 Institut canadien d'information sur la santé

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé. *Le personnel infirmier au Canada, 2018 : un regard sur l'effectif et la main-d'œuvre*. Ottawa, ON : ICIS; 2019.

This publication is also available in English under the title *Nursing in Canada, 2018: A Lens on Supply and Workforce*.

ISBN 978-1-77109-825-0 (PDF)

Table des matières

Précision — juillet 2019	4
Sommaire	5
Pour en savoir plus	5
Réglementation du personnel infirmier	5
Principaux résultats	7
Effectif	8
Entrées et sorties	10
Niveau de scolarité	12
Âge	14
Main-d'œuvre	16
Points saillants — provinces et territoires	18
Terre-Neuve-et-Labrador	19
Île-du-Prince-Édouard	20
Nouvelle-Écosse	21
Nouveau-Brunswick	22
Québec	23
Ontario	24
Manitoba	25
Saskatchewan	26
Alberta	27
Colombie-Britannique	28
Yukon	29
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	30
Annexe : Texte de remplacement pour les figures et les images	31
Référence	45

Précision — juillet 2019

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) souhaite apporter une précision au sujet du rapport Le personnel infirmier au Canada, 2018 et des documents connexes. Cette précision fournit une information contextuelle qui facilitera l'interprétation des résultats présentés dans la série de documents.

Certains des renseignements que reçoit l'ICIS sont soumis sur une base volontaire. La quantité de réponses se trouvant alors réduite, il y a lieu d'interpréter les résultats avec prudence.

Au Manitoba, les infirmières autorisées (IA) et les infirmières praticiennes (IP) déclarent les renseignements sur le statut d'emploi sur une base volontaire, et la collecte de données n'a fait l'objet d'aucun changement cette année. La déclaration volontaire peut avoir une incidence sur l'information concernant la main-d'œuvre chez les IA et les IP, de même que sur l'ensemble de la main-d'œuvre en soins infirmiers réglementés au Manitoba et au Canada. Le nombre de membres du personnel, qui comprend les membres du personnel infirmier réglementé admissibles à l'exercice de la profession, n'est pas établi à partir de la déclaration volontaire.

Nous avons mis à jour le rapport Le personnel infirmier au Canada, 2018 et les documents connexes pour tenir compte de cette précision en y ajoutant la remarque qui suit :

« Les renseignements sur le statut d'emploi sont déclarés à l'ICIS sur une base volontaire au Manitoba, de sorte que les chiffres concernant les IA et les IP pourraient être sous-évalués. Veuillez interpréter les résultats avec prudence. »

Sommaire

Le rapport *Le personnel infirmier au Canada, 2018 : un regard sur l'effectif et la main-d'œuvre* traite des principaux attributs de l'effectif et de la main-d'œuvre en soins infirmiers dans l'ensemble du Canada ainsi que dans chaque province et territoire. Il décrit les tendances canadiennes touchant les professions infirmières selon diverses caractéristiques liées à l'effectif, à la répartition, à l'emploi et à la démographie. Il présente des données sur 3 groupes de professionnels réglementés en soins infirmiers :

- les infirmières autorisées (IA, y compris les infirmières praticiennes, ou IP);
- les infirmières auxiliaires autorisées (IAA);
- les infirmières psychiatriques autorisées (IPA).

Le personnel infirmier réglementé travaille de façon autonome ou en collaboration avec les autres membres d'une équipe de soins, offrant des services aux personnes de tous âges, aux familles et aux collectivités. L'efficacité de la planification et de la gestion de la prestation des soins de santé au pays repose essentiellement sur une bonne compréhension des tendances touchant l'effectif du personnel infirmier réglementé et des facteurs qui agissent sur le marché du travail en soins infirmiers.

La collecte et la diffusion de données sur la main-d'œuvre de la santé aident les décideurs à mieux planifier et répartir les dispensateurs de soins de santé, ce qui peut influencer directement sur les résultats des soins.

Pour en savoir plus

Les produits complémentaires suivants sont offerts sur le [site Web de l'Institut canadien d'information sur la santé \(ICIS\)](#) :

- *Profil du personnel infirmier au Canada* (infographie)
- *L'effectif du personnel infirmier réglementé au Canada* (infographie)
- *Le personnel infirmier au Canada, 2018 — tableaux de données* (XLSX)
 - Inclut des répartitions selon d'autres attributs comme le sexe, le lieu et la spécialité agréée
- *La main-d'œuvre de la santé, 2018 — guide méthodologique* (PDF)
- *La main-d'œuvre de la santé, 2018 — tableaux de données* (XLSX)
- *La main-d'œuvre de la santé, 2018 : indicateurs* (XLSX)

Vous avez des questions ou des commentaires? Écrivez-nous à rhs@icis.ca.

Réglementation du personnel infirmier

Il existe 3 groupes de personnel infirmier réglementé au Canada. Chaque province et territoire a établi sa propre législation régissant la pratique des soins infirmiers et son propre organisme de réglementation et de délivrance de permis à ses membres.

Voici une description de chacun de ces groupes :

Les **infirmières autorisées** (IA, y compris les infirmières praticiennes) sont des dispensateurs autoréglementés de la santé qui travaillent de façon autonome et en équipe. Elles permettent aux personnes, aux familles, aux groupes, aux collectivités et aux populations d'atteindre un niveau optimal de santé. Elles coordonnent les soins de santé, offrent des services directs aux clients et les aident à prendre les décisions et les mesures relatives à l'autogestion de leurs soins en cas de maladie, de blessure et d'invalidité, à chaque étape de la vie. Les IA apportent une contribution au système de santé grâce à leurs qualités de chef de file dans les domaines de la pratique, de la formation, de l'administration, de la recherche et de l'élaboration de politiques dans une vaste gamme de milieux. Les IA sont actuellement réglementées dans les 13 provinces et territoires.

Les **infirmières praticiennes** (IP) sont des IA expérimentées qui ont reçu une formation supplémentaire et qui possèdent les compétences nécessaires pour établir des diagnostics, prescrire et interpréter des tests diagnostiques, prescrire des médicaments et pratiquer des interventions précises dans le cadre du champ d'exercice prévu par la loi, et ce, de manière autonome. Les IP sont actuellement réglementées dans les 13 provinces et territoires.

Les **infirmières auxiliaires** autorisées (IAA) travaillent de façon indépendante ou en collaboration avec d'autres membres d'une équipe de soins de santé. Elles évaluent l'état des clients et travaillent à la promotion de la santé et à la prévention des maladies. Elles évaluent, planifient et dispensent les soins aux clients. Les IAA sont actuellement réglementées dans les 13 provinces et territoires.

Les **infirmières psychiatriques autorisées** (IPA) sont des professionnelles de la santé réglementées qui travaillent de façon autonome et en collaboration avec les clients et les autres membres de l'équipe de soins afin de coordonner les soins de santé et de fournir des services axés sur le client aux personnes, aux familles, aux groupes et aux collectivités. Les IPA mettent l'accent sur la santé mentale et développementale, la maladie mentale et les dépendances, tout en fournissant des soins de santé physique et en utilisant des modèles biopsychosociaux et spirituels formant une approche holistique de prestation des soins de santé. Les IPA sont actuellement réglementées dans les 4 provinces de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique) et au Yukon. (**Remarque** : Les IPA sont formées séparément des autres infirmières réglementées.)

Sauf indication ou référence contraire, le terme *personnel infirmier* désigne aussi les 3 groupes de professionnels réglementés en soins infirmiers au Canada. Les données et autres renseignements proviennent du volet sur le personnel infirmier de la Base de données sur la main-d'œuvre de la santé de l'ICIS. Actuellement, ce fichier de données exclut les IPA du Yukon et les IAA du Nunavut pour les données au niveau de l'enregistrement. Depuis 2017, les données sur les IAA du Yukon ne sont plus disponibles au niveau de l'enregistrement.

Vous trouverez un complément d'information sur la collecte et la diffusion de ces données dans le document [La main-d'œuvre de la santé, 2018 — guide méthodologique](#).

Principaux résultats

Le rapport *Le personnel infirmier au Canada, 2018 : un regard sur l'effectif et la main-d'œuvre* est la publication annuelle de l'ICIS sur les infirmières et les infirmiers. Il examine l'évolution du personnel infirmier réglementé sur une période de 5 ans, soit de 2014 à 2018, à la lumière de certaines transformations qui ont eu lieu au sein des professions infirmières au Canada.

Les pages qui suivent comprennent une analyse de l'effectif et de la main-d'œuvre pour 2018. Voici un résumé des principales constatations générales.

L'effectif total du personnel infirmier réglementé comptait 431 769 personnes en 2018.

- Les données sur l'effectif donnent aux planificateurs du système de santé une idée précise du nombre de membres du personnel infirmier au Canada. L'effectif se compose comme suit :
 - IA : 303 146 (dont 5 697 IP)
 - IAA : 122 600
 - IPA : 6 023
- Les IAA représentent près des deux tiers du gain net global de 5 817 membres.
- Le nombre d'hommes en soins infirmiers réglementés a augmenté de 17,7 % au cours des 5 dernières années, tandis que le nombre de femmes a augmenté de 5,2 % durant la même période.

Près de 80 % des IA diplômées ont obtenu un permis canadien dans les 2 années suivant l'obtention de leur diplôme.

- Cette proportion a augmenté de près de 10 % par rapport à 2016. Ce type d'information permet aux planificateurs du système de santé de comprendre et de suivre les tendances relatives à l'entrée de nouveaux diplômés dans l'effectif.

L'âge moyen dans tous les groupes de personnel infirmier a légèrement diminué au cours des 5 dernières années.

- Les IPA présentent l'âge moyen le plus élevé (44,6).
- Les IAA présentent l'âge moyen le moins élevé (41,1).

La main-d'œuvre du personnel infirmier a augmenté de 1,0 % entre 2017 et 2018, suivant la même tendance que l'ensemble de la population canadienne (croissance de 1,2 % entre 2016 et 2017)ⁱ.

- Le taux de croissance annuel a diminué au cours des 5 dernières années, puisqu'il se situait à 2,2 % en 2014.
- La main-d'œuvre d'IAA a connu le plus fort taux de croissance annuel entre 2017 et 2018.
- Ce taux est plus de 4 fois supérieur à celui observé chez les IA et le double de celui des IPA.

[Cliquez ici pour consulter la représentation visuelle des principales constatations ci-dessus.](#)

i. Les renseignements sur le statut d'emploi sont déclarés à l'ICIS sur une base volontaire au Manitoba, de sorte que les chiffres concernant les IA et les IP pourraient être sous-évalués. Veuillez interpréter les résultats avec prudence.

Effectif

L'analyse des données sur l'effectif permet aux planificateurs du système de santé d'avoir une idée précise du nombre de membres du personnel infirmier au Canada. Ces données, jumelées à une compréhension des besoins de la population, de l'accès aux soins, de la qualité des soins et du coût de la prestation des soins, contribuent à éclairer les politiques.

La figure 1 illustre le taux de croissance annuel de chaque groupe de personnel infirmier au cours des 5 dernières années.

Figure 1 Taux de croissance annuel de l'effectif, selon le groupe de personnel infirmier, Canada, 2014 à 2018



Remarques

En 2014, un changement réglementaire en Ontario a entraîné une perte nette d'effectif dans la province, qui s'est traduite par une perte nette d'effectif dans l'ensemble du pays la même année. S'est ensuivie une hausse relativement marquée de l'effectif en 2015.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la collecte et la comparabilité des données, veuillez consulter le document [La main-d'œuvre de la santé, 2018 — guide méthodologique](#).

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Autres points saillants

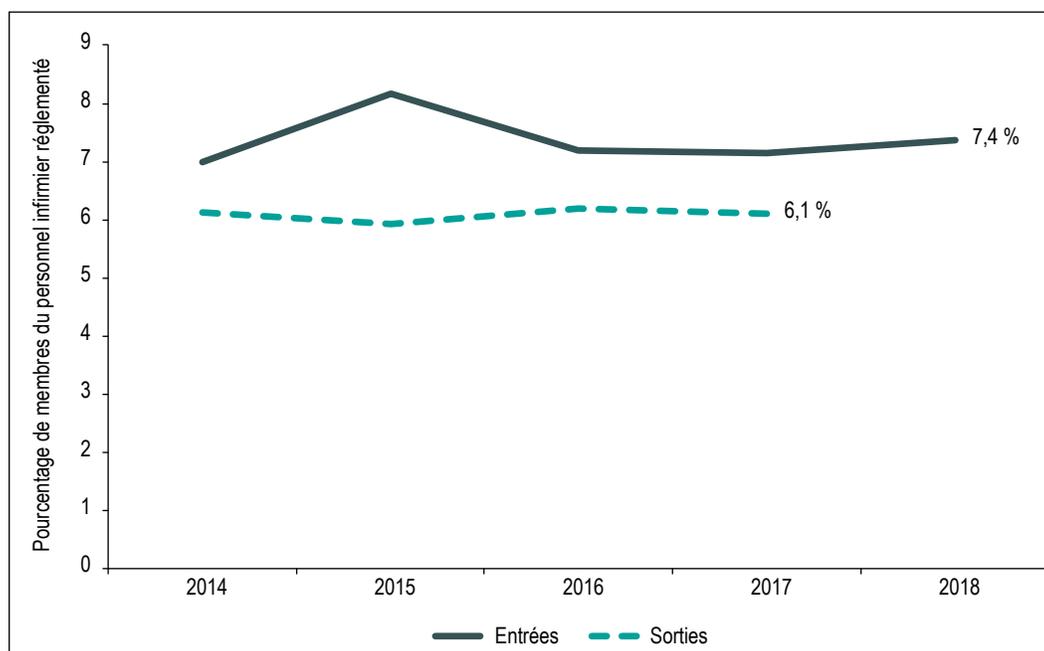
- En 2018, 431 769 membres du personnel infirmier réglementé détenaient un permis d'exercice au Canada.
 - IA : 303 146 (dont 5 697 IP)
 - IAA : 122 600
 - IPA : 6 023
- L'effectif du personnel infirmier réglementé a augmenté de 1,4 % entre 2017 et 2018.
- Le nombre d'hommes en soins infirmiers réglementés a augmenté de 17,7 % au cours des 5 dernières années, tandis que le nombre de femmes a augmenté de 5,2 % durant la même période.
- La main-d'œuvre d'IAA a connu le plus fort taux de croissance annuel (3,1 %) entre 2017 et 2018. Ce taux est plus de 4 fois supérieur à celui observé chez les IA et le double de celui des IPA.

Entrées et sorties

Le terme *entrée* désigne le nombre de personnes qui intègrent la profession infirmière; le terme *sortie* désigne le nombre de personnes qui la quittent. L'analyse des entrées et des sorties peut aider les planificateurs du système de santé à comprendre l'évolution de l'effectif du personnel infirmier au fil du temps. Pour le moment, les données sur les entrées et les sorties peuvent uniquement être examinées par province et territoire, et être résumées à l'échelle nationale; elles ne peuvent faire l'objet de comparaisons entre les provinces et territoires. À l'avenir, l'examen des déplacements du personnel infirmier partout au Canada pourrait mener à une meilleure compréhension des entrées et des sorties. Ce type d'analyse exigerait l'élaboration d'un identificateur unique pour les professions infirmières réglementées.

La figure 2 indique un gain net de 5 817 membres du personnel infirmier réglementé de 2017 à 2018.

Figure 2 Entrées et sorties de l'effectif du personnel infirmier réglementé, Canada, 2014 à 2018



Remarques

En 2014, un changement réglementaire en Ontario a entraîné une perte nette d'effectif dans la province, qui s'est traduite par une perte nette d'effectif dans l'ensemble du pays la même année. S'est ensuivie une hausse relativement marquée de l'effectif en 2015.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la collecte et la comparabilité des données, veuillez consulter le document [La main-d'œuvre de la santé, 2018 — guide méthodologique](#).

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Autres points saillants

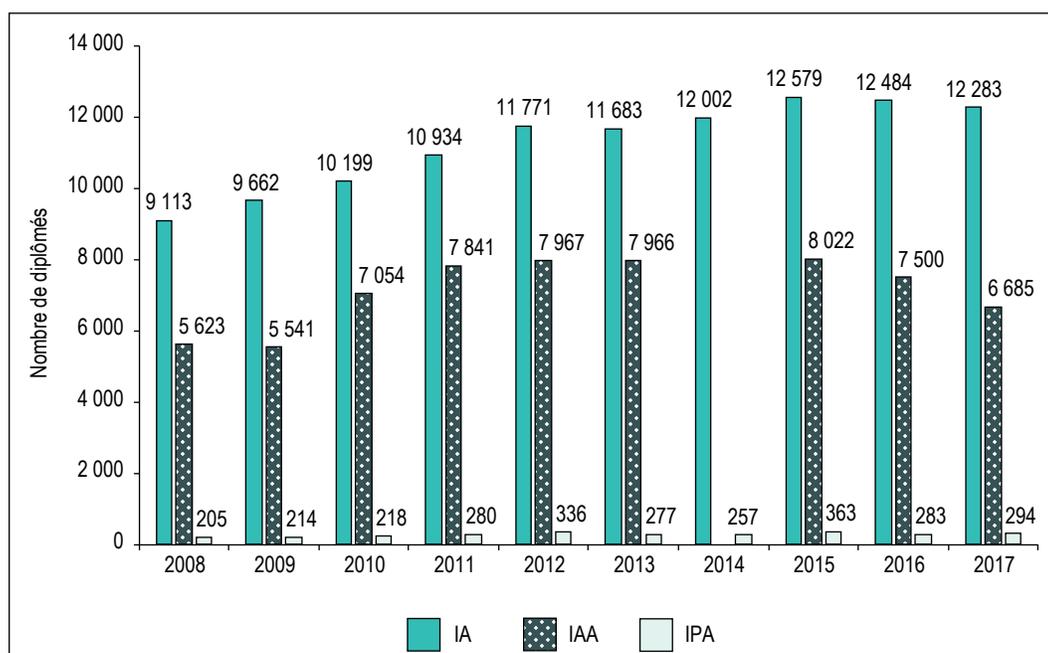
- Durant l'année d'inscription 2018, 31 837 membres du personnel infirmier réglementé ont obtenu leur permis d'exercice dans une province ou un territoire où ils n'étaient pas inscrits l'année précédente.
 - Cela représente un taux d'entrées de 7,4 %.
- Après l'année d'inscription 2017, 26 020 membres du personnel infirmier réglementé n'ont pas renouvelé leur inscription dans la même province ou le même territoire.
 - Cela représente un taux de sorties de 6,1 %.
- Les IAA et les IA représentent respectivement 61,8 % et 36,7 % du gain net de 5 817 membres.
- En 2018, la proportion de sorties des membres du personnel infirmier réglementé était plus élevée dans les régions rurales et éloignées (7,4 %) que dans les régions urbaines (5,9 %).

Niveau de scolarité

Le suivi de l'effectif de diplômés donne une idée du nombre de membres du personnel infirmier pouvant intégrer la profession. Ce type d'information permet aux planificateurs du système de santé de comprendre les tendances relatives à l'entrée de nouveaux diplômés dans l'effectif du personnel infirmier. Cette mesure importante sert à déterminer si l'effectif du personnel infirmier est suffisant pour répondre à la demande croissante de services de santé.

La figure 3 illustre l'évolution de l'effectif des diplômés en soins infirmiers au cours des 10 dernières années et révèle une augmentation de l'effectif durant cette période.

Figure 3 Nombre de diplômés en soins infirmiers, selon le groupe de personnel infirmier, Canada, 2008 à 2017



Remarques

Les données de 2014 sur les IAA n'étaient pas disponibles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la collecte et la comparabilité des données, veuillez consulter le document [La main-d'œuvre de la santé, 2018 — guide méthodologique](#).

Sources

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé; Association canadienne des écoles de sciences infirmières; Association des infirmières et infirmiers du Canada; Ordre des infirmières et infirmiers du Québec; Association des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du Nouveau-Brunswick; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec; College of Licensed Practical Nurses of Prince Edward Island; College of Licensed Practical Nurses of Nova Scotia; Saskatchewan Association of Licensed Practical Nurses.

Autres points saillants

À l'échelle nationale

- Le nombre de diplômés en soins infirmiers a augmenté entre 2008 et 2017 :
 - IA : 12 283
 - IAA : 6 685
 - IPA : 294
- La plupart des IA diplômées peuvent obtenir un permis canadien dans les 2 années suivant l'obtention de leur diplôme.
 - La proportion a fluctué légèrement, atteignant son niveau le plus haut (79,3 %) en 2018 et son niveau le plus bas (70,5 %) en 2016.

À l'échelle internationale

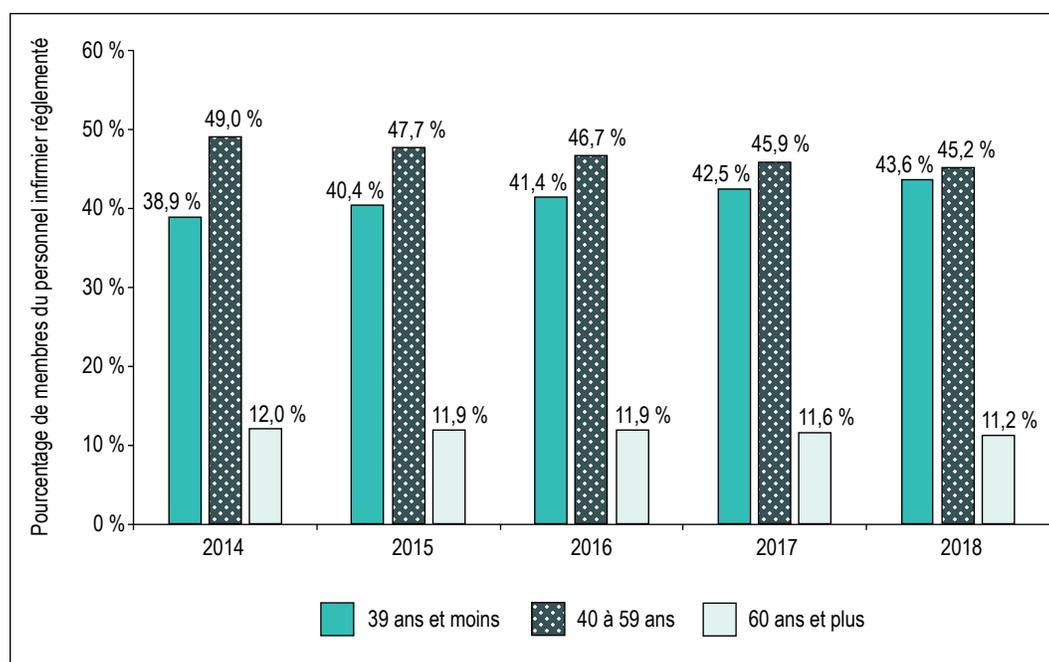
- En 2018, 36 189 infirmières et infirmiers formés à l'étranger (IFE) étaient autorisés à exercer au Canada.
 - Ces professionnels représentent 8,5 % de l'effectif du personnel infirmier réglementé au Canada, une légère augmentation par rapport à leur proportion d'il y a 5 ans (7,8 %).
- Parmi les professionnels réglementés en soins infirmiers, les IA (y compris les IP) présentent la proportion d'IFE la plus élevée.

Âge

D'ici 2036, les personnes âgées devraient constituer le quart de la population canadienne¹. En raison du vieillissement de la population, l'âge du personnel infirmier est l'un des principaux attributs à considérer. Entre autres, il est important d'examiner la proportion de membres du personnel infirmier aux différentes étapes de leur parcours professionnel (début, milieu et fin). Un changement dans l'âge de l'effectif peut représenter un défi pour les planificateurs et décideurs du système de santé, qui doivent équilibrer les changements en matière de prestation des services tout en continuant d'offrir le niveau de service et de soins prévu.

Comme l'indique la figure 4, la proportion des membres du personnel infirmier âgés de 39 ans et moins a augmenté au cours des 5 dernières années.

Figure 4 Personnel infirmier réglementé, selon le groupe d'âge, Canada, 2014 à 2018



Remarque

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la collecte et la comparabilité des données, veuillez consulter le document [La main-d'œuvre de la santé, 2018 — guide méthodologique](#).

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Autres points saillants

- Le nombre de professionnels en soins infirmiers réglementés âgés de 55 ans et plus a diminué entre 2014 (96 584) et 2018 (93 343).
- L'âge moyen dans tous les groupes de personnel infirmier a légèrement diminué au cours des 5 dernières années :
 - IA (y compris les IP) : 44,0
 - IAA : 41,1
 - IPA : 44,6

Main-d'œuvre

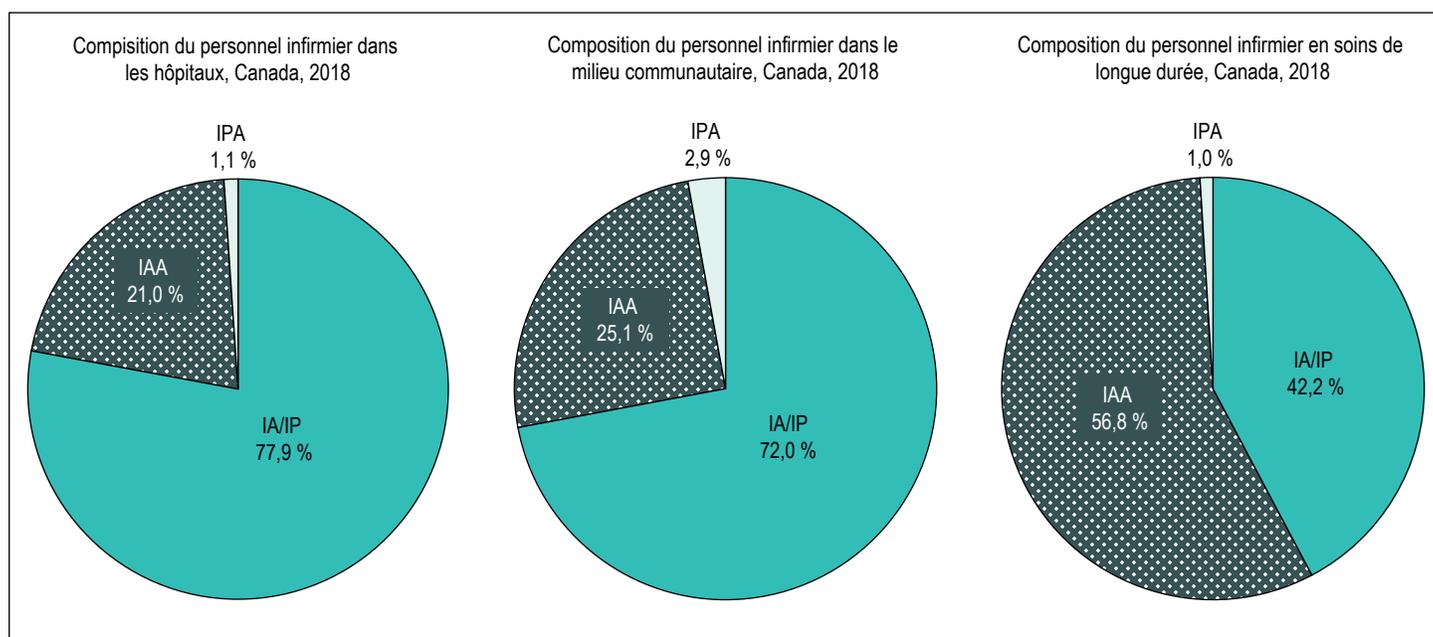
Comme les Canadiens vivent de plus en plus longtemps, leurs besoins en matière de soins de santé changent. Ces besoins ont une incidence sur la prestation des soins, ce qui se traduit comme suit :

- séjours plus longs à l'hôpital;
- nombre plus élevé de traitements en cliniques externes;
- recours accru aux services à domicile et aux soins communautaires ainsi qu'aux soins de longue durée.

L'analyse de la répartition des membres du personnel infirmier dans l'ensemble des milieux de soins peut aider à comprendre les modèles de soins, y compris la combinaison de professionnels qui dispensent les soins de santé.

La figure 5 illustre la combinaison de membres du personnel infirmier dans 3 milieux de soins (hôpitaux, collectivité et établissements de soins de longue durée) au Canada en 2018.

Figure 5 Composition du personnel infirmier, selon le milieu de soins, Canada, 2018



Remarques

Les IPA sont représentées uniquement au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Les renseignements sur le statut d'emploi sont déclarés à l'ICIS sur une base volontaire au Manitoba, de sorte que les chiffres concernant les IA et les IP pourraient être sous-évalués. Veuillez interpréter les résultats avec prudence.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la collecte et la comparabilité des données, veuillez consulter le document [La main-d'œuvre de la santé, 2018 — guide méthodologique](#).

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Autres points saillantsⁱⁱ

- Le taux de croissance annuel du personnel infirmier réglementé de 2017 à 2018 était de 1,0 %; ce taux suit la même tendance que l'ensemble de la population canadienne (croissance de 1,2 % entre 2016 et 2017).
- Les IAA présentaient le plus fort taux de croissance annuel de 2017 à 2018.
 - Ce taux est plus de 4 fois supérieur à celui observé chez les IA et le double de celui des IPA.
- En 2018, plus des trois quarts des 14 354 membres du personnel infirmier réglementé qui n'exerçaient pas leur profession se cherchaient un emploi dans leur profession. Cette proportion a augmenté dans les 5 dernières années (67,1 %). Un plus grand nombre d'IAA (5 908) que d'IA (4 967) se cherchaient un emploi dans leur profession.
- En 2018, 402 920 membres du personnel infirmier occupaient un emploi au moment de leur inscription.

Membres du personnel infirmier occupant un emploi en santé mentale

- En 2018, la composition du personnel infirmier spécialisé en santé mentale et en toxicomanie ou travaillant dans un établissement de santé mentale était la suivante :
 - IA (y compris les IP) : 15 120
 - IAA : 5 106
 - IPA : 4 909
- Depuis 2014, le nombre d'IAA occupant un emploi en santé mentale et en toxicomanie a augmenté 3 fois plus vite que le nombre d'IA travaillant dans le même domaine.

ii. Les renseignements sur le statut d'emploi sont déclarés à l'ICIS sur une base volontaire au Manitoba, de sorte que les chiffres concernant les IA et les IP pourraient être sous-évalués. Veuillez interpréter les résultats avec prudence.

Points saillants — provinces et territoires

Les pages qui suivent brossent un portrait détaillé de l'effectif et de la main-d'œuvre du personnel infirmier dans les provinces et les territoires du Canada, comme suit :

- entrées et sorties du personnel infirmier;
- tendance relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans;
- taux de maintien en poste des diplômés, y compris dans les provinces vers lesquelles migrent les diplômés;
- autres points saillants.

 Effectif du personnel infirmier réglementé en 2018

 Gain net en personnel infirmier réglementé

 Perte nette en personnel infirmier réglementé

Remarque : Le terme *personnel infirmier réglementé* englobe les infirmières autorisées (y compris les infirmières praticiennes), les infirmières auxiliaires autorisées et les infirmières psychiatriques autorisées.

[Voyez la carte intégrale du Canada illustrant les entrées et les sorties.](#)

Terre-Neuve-et-Labrador

8 413 
124 

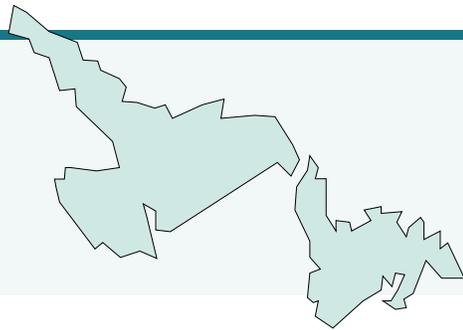


Figure 6 Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Terre-Neuve-et-Labrador, 2009 à 2018

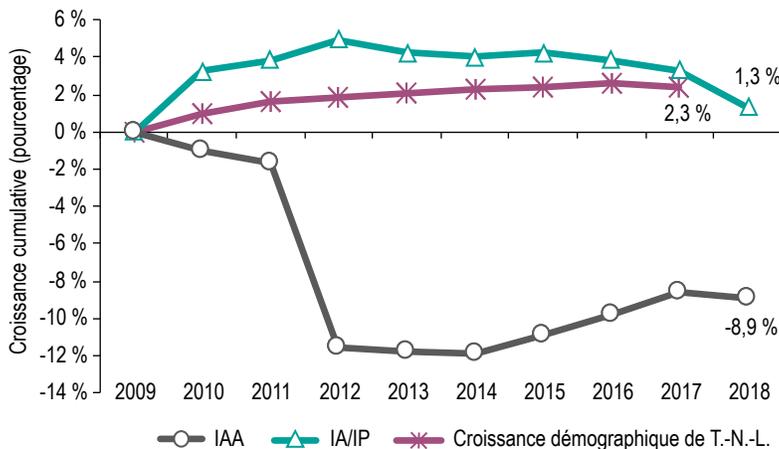
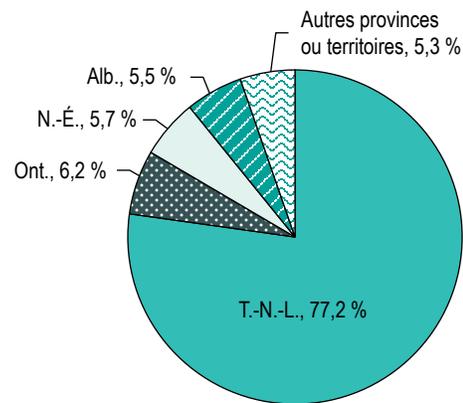


Figure 7 Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Terre-Neuve-et-Labrador, 2018



Remarque

Les données démographiques de 2018 n'étaient pas disponibles au moment de la publication du présent rapport.

Source pour la carte et les figures

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Points saillants

- Entre 2008 et 2017, le nombre de diplômés des programmes en soins infirmiers réglementés de Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté selon un taux annuel moyen de 1,2 %, pour atteindre 224 diplômés en 2017.
- En 2018, l'âge moyen du personnel infirmier réglementé était de 42,4 ans :
 - 29,3 % des membres avaient moins de 35 ans.
 - 15,7 % des membres avaient 55 ans et plus.
- Entre 2009 et 2018, le nombre de professionnels en soins infirmiers réglementés spécialisés en santé mentale et en toxicomanie ou travaillant dans un établissement de santé mentale a augmenté selon un taux annuel moyen de 1,7 %.
 - Totaux pour 2018 :
 - IA (y compris les IP) : 378
 - IAA : 133
- En 2018, 29,5 % des membres du personnel infirmier réglementé occupaient un emploi dans une région rurale ou éloignée de la province.

Île-du-Prince-Édouard



2 420 
98 

Figure 8 Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Île-du-Prince-Édouard, 2009 à 2018

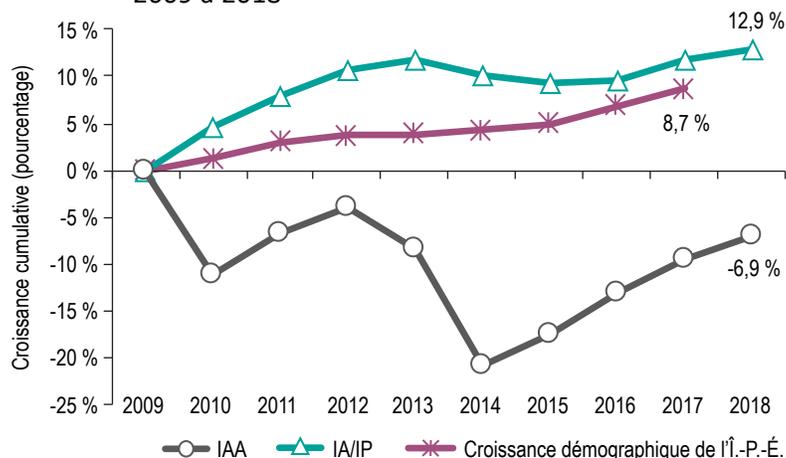
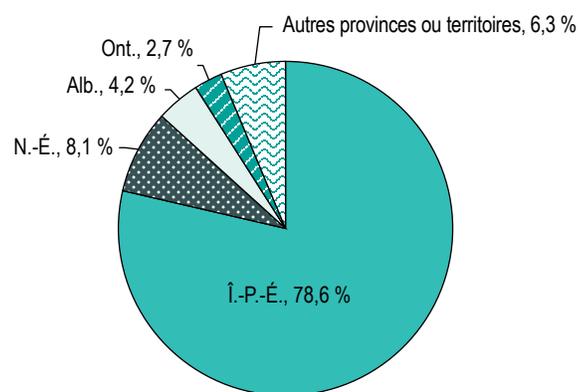


Figure 9 Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Île-du-Prince-Édouard, 2018



Remarque

Les données démographiques de 2018 n'étaient pas disponibles au moment de la publication du présent rapport.

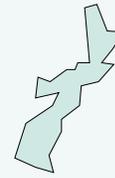
Source pour la carte et les figures

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Points saillants

- Entre 2008 et 2017, le nombre de diplômés du programme en soins infirmiers réglementés de l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté selon un taux annuel moyen de 3,0 %, pour atteindre 72 diplômés en 2017.
- En 2018, l'âge moyen du personnel infirmier réglementé était de 44,3 ans :
 - 29,8 % des membres avaient moins de 35 ans.
 - 27,1 % des membres avaient 55 ans et plus.
- Entre 2009 et 2018, le nombre de professionnels en soins infirmiers réglementés spécialisés en santé mentale et en toxicomanie ou travaillant dans un établissement de santé mentale est demeuré stable.
 - Totaux pour 2018 :
 - IA (y compris les IP) : 112
 - IAA : 64
- En 2018, 30,3 % des membres du personnel infirmier réglementé occupaient un emploi dans une région rurale de la province.

Nouvelle-Écosse



13 876	
73	

Figure 10 Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Nouvelle-Écosse, 2009 à 2018

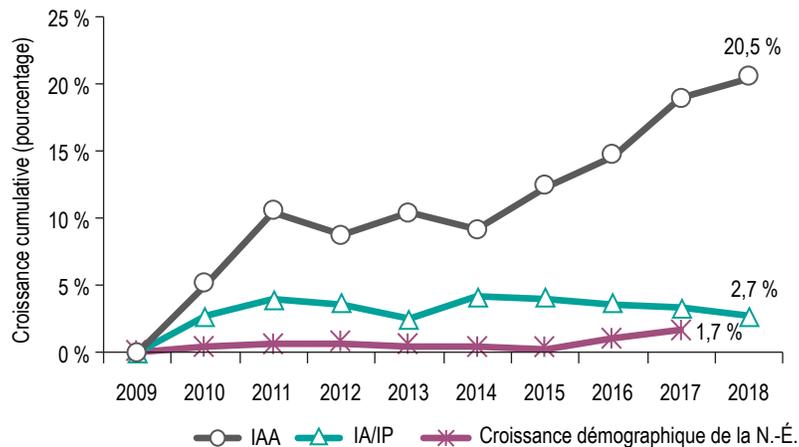
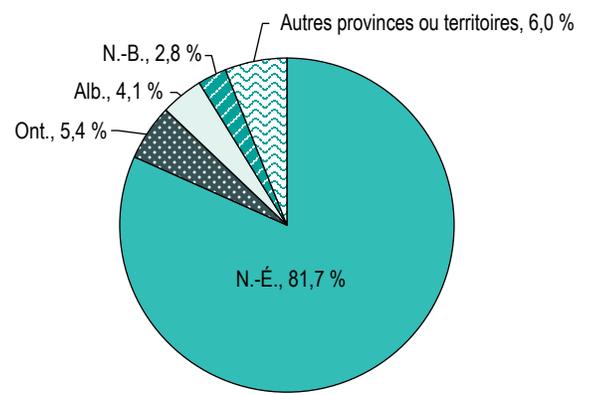


Figure 11 Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Nouvelle-Écosse, 2018



Remarque

Les données démographiques de 2018 n'étaient pas disponibles au moment de la publication du présent rapport.

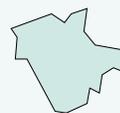
Source pour la carte et les figures

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Points saillants

- Entre 2008 et 2017, le nombre de diplômés des programmes en soins infirmiers réglementés de la Nouvelle-Écosse a augmenté selon un taux annuel moyen de 3,9 %, pour atteindre 404 diplômés en 2017.
- En 2018, l'âge moyen du personnel infirmier réglementé était de 44,6 ans :
 - 28,2 % des membres avaient moins de 35 ans.
 - 27,3 % des membres avaient 55 ans et plus.
- Entre 2009 et 2018, le nombre de professionnels en soins infirmiers réglementés spécialisés en santé mentale et en toxicomanie ou travaillant dans un établissement de santé mentale a augmenté selon un taux annuel moyen de 2,3 %.
 - Totaux pour 2018 :
 - IA (y compris les IP) : 568
 - IAA : 295
- En 2018, 27,6 % des membres du personnel infirmier réglementé occupaient un emploi dans une région rurale de la province.

Nouveau-Brunswick



11 561	
139	

Figure 12 Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Nouveau-Brunswick, 2009 à 2018

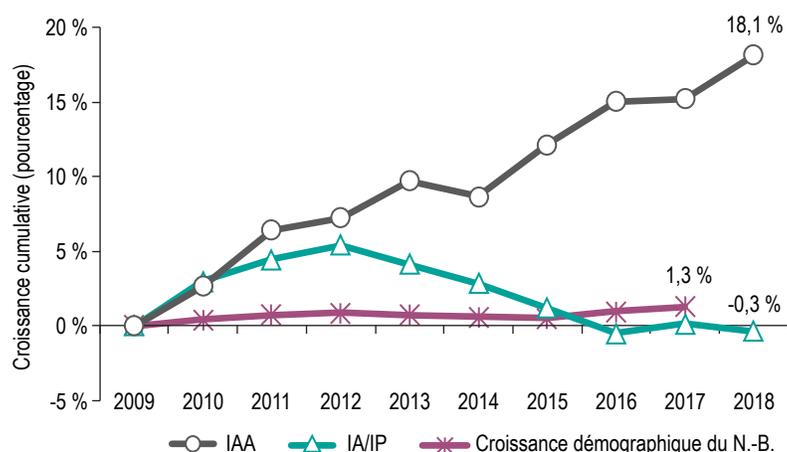
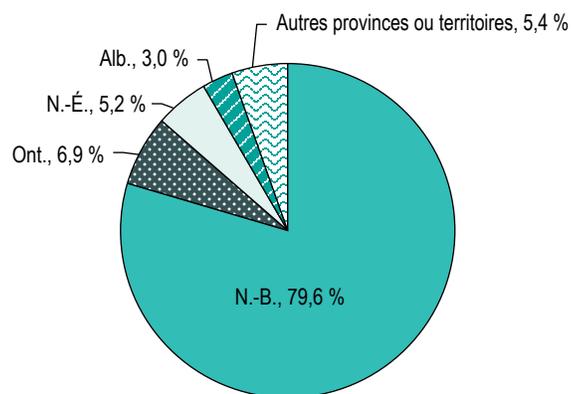


Figure 13 Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Nouveau-Brunswick, 2018



Remarque

Les données démographiques de 2018 n'étaient pas disponibles au moment de la publication du présent rapport.

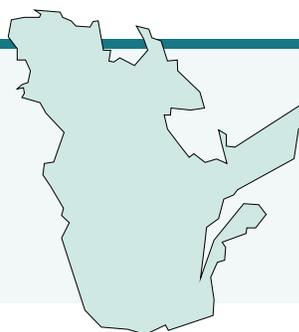
Source pour la carte et les figures

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Points saillants

- Entre 2008 et 2017, le nombre de diplômés des programmes en soins infirmiers réglementés du Nouveau-Brunswick a varié, passant de 344 en 2012 à 202 en 2017.
- En 2018, l'âge moyen du personnel infirmier réglementé était de 44,1 ans :
 - 26,4 % des membres avaient moins de 35 ans.
 - 22,8 % des membres avaient 55 ans et plus.
- Entre 2009 et 2018, le nombre de professionnels en soins infirmiers réglementés spécialisés en santé mentale et en toxicomanie ou travaillant dans un établissement de santé mentale est demeuré stable.
 - Totaux pour 2018 :
 - IA (y compris les IP) : 435
 - IAA : 77
- En 2018, 22,8 % des membres du personnel infirmier réglementé occupaient un emploi dans une région rurale ou éloignée de la province.

Québec



99 592 
1 233 

Figure 14 Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Québec, 2009 à 2018

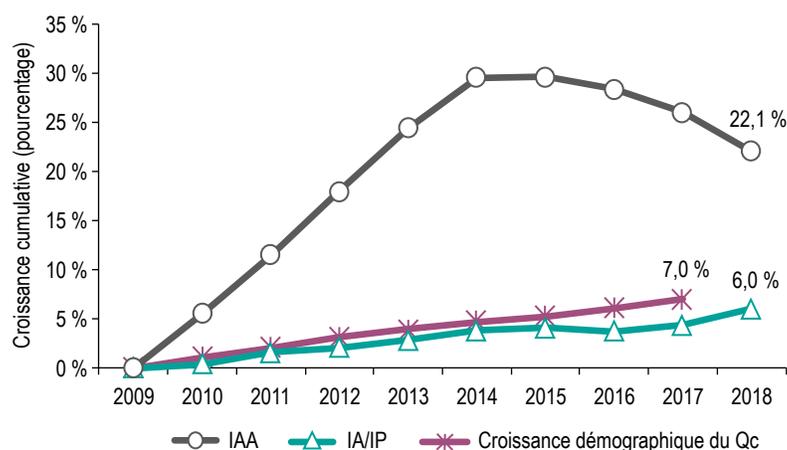
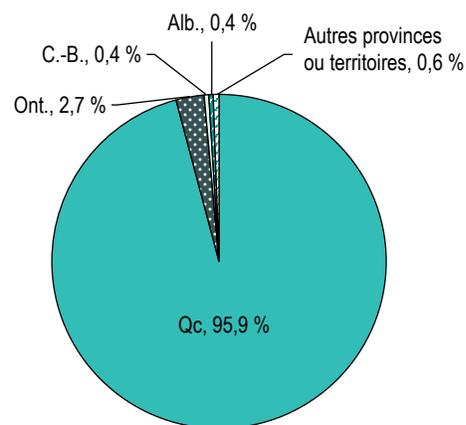


Figure 15 Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Québec, 2018



Remarque

Les données démographiques de 2018 n'étaient pas disponibles au moment de la publication du présent rapport.

Source pour la carte et les figures

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Points saillants

- Entre 2008 et 2017, le nombre de diplômés des programmes en soins infirmiers réglementés du Québec a augmenté selon un taux annuel moyen de 3,4 %, pour atteindre 3 157 diplômés en 2017.
- En 2018, l'âge moyen du personnel infirmier réglementé était de 41,6 ans :
 - 31,7 % des membres avaient moins de 35 ans.
 - 15,7 % des membres avaient 55 ans et plus.
- Entre 2009 et 2018, le nombre de professionnels en soins infirmiers réglementés spécialisés en santé mentale et en toxicomanie ou travaillant dans un établissement de santé mentale a augmenté selon un taux annuel moyen de 0,3 %.
 - Totaux pour 2018 :
 - IA (y compris les IP) : 3 678
 - IAA : 482
- En 2018, 8,8 % des membres du personnel infirmier réglementé occupaient un emploi dans une région rurale ou éloignée de la province.

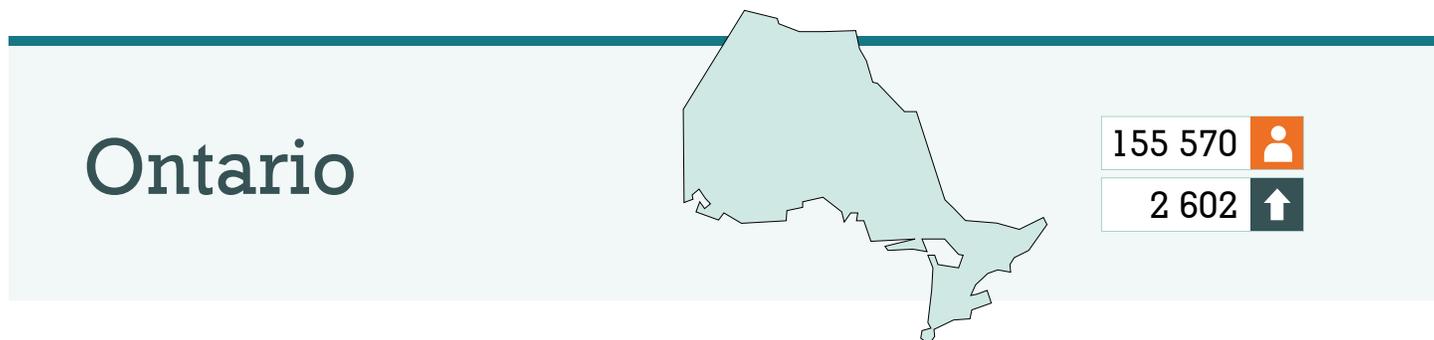


Figure 16 Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Ontario, 2009 à 2018

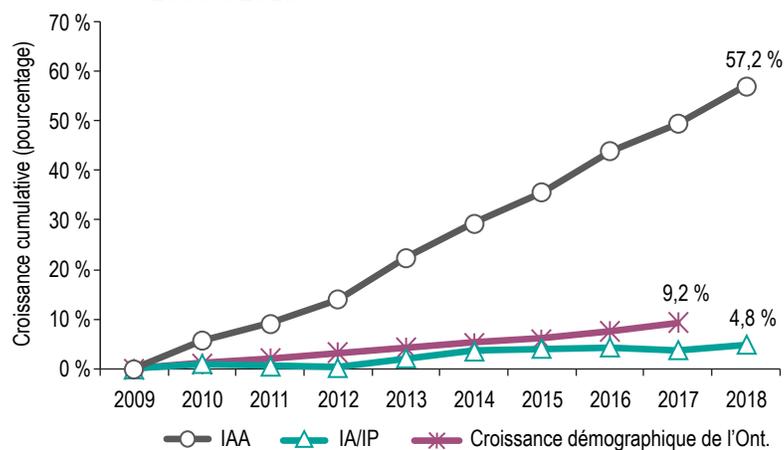
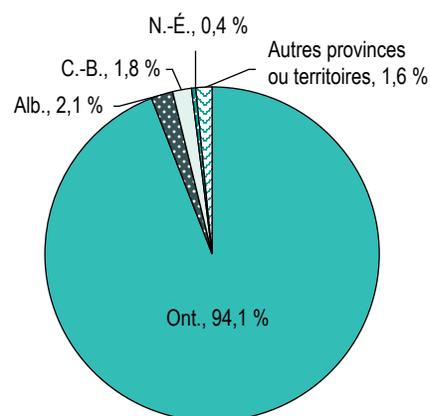


Figure 17 Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Ontario, 2018



Remarque

Les données démographiques de 2018 n'étaient pas disponibles au moment de la publication du présent rapport.

Source pour la carte et les figures

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Points saillants

- Entre 2008 et 2017, le nombre de diplômés des programmes en soins infirmiers réglementés de l'Ontario a augmenté selon un taux annuel moyen de 4,8 %, pour atteindre 4 265 diplômés en 2017.
- En 2018, l'âge moyen du personnel infirmier réglementé était de 44,2 ans :
 - 29,2 % des membres avaient moins de 35 ans.
 - 25,2 % des membres avaient 55 ans et plus.
- Entre 2009 et 2018, le nombre de professionnels en soins infirmiers réglementés spécialisés en santé mentale et en toxicomanie ou travaillant dans un établissement de santé mentale a augmenté selon un taux annuel moyen de 1,7 %.
 - Totaux pour 2018 :
 - IA (y compris les IP) : 6 121
 - IAA : 3 296
- En 2018, 6,4 % des membres du personnel infirmier réglementé occupaient un emploi dans une région rurale ou éloignée de la province.

Manitoba

17 815 
144 

Figure 18 Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Manitoba, 2009 à 2018

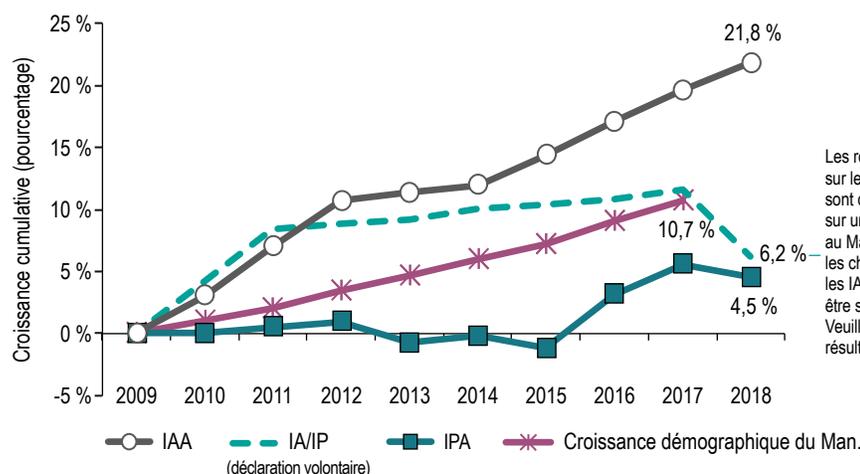
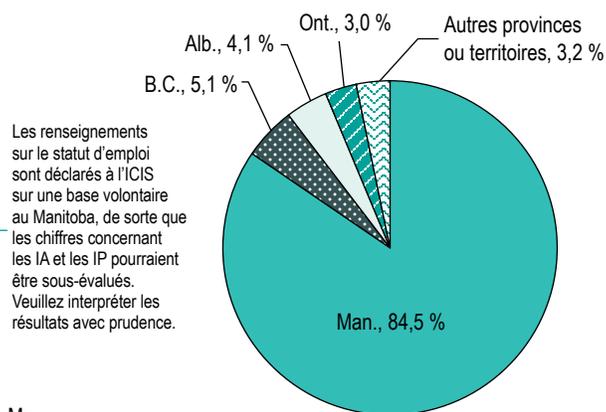


Figure 19 Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Manitoba, 2018



Remarque

Les données démographiques de 2018 n'étaient pas disponibles au moment de la publication du présent rapport.

Source pour la carte et les figures

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Points saillantsⁱⁱⁱ

- Le nombre de membres du personnel infirmier réglementé au Manitoba a augmenté de 2017 à 2018 jusqu'à un gain net de 144 membres.
- Entre 2008 et 2017, le nombre de diplômés des programmes en soins infirmiers réglementés du Manitoba a varié, passant de 583 en 2010 à 351 en 2012. En 2017, on comptait 422 diplômés.
- En 2018, l'âge moyen du personnel infirmier réglementé était de 45,4 ans :
 - 28,5 % des membres avaient moins de 35 ans.
 - 25,0 % des membres avaient 55 ans et plus.
- Entre 2009 et 2018, le nombre de professionnels en soins infirmiers réglementés spécialisés en santé mentale et en toxicomanie ou travaillant dans un établissement de santé mentale a augmenté selon un taux annuel moyen de 0,2 %.
 - Totaux pour 2018 :
 - IA (y compris les IP) : 262
 - IAA : 50
 - IPA : 851
- En 2018, 24,6 % des membres du personnel infirmier réglementé occupaient un emploi dans une région rurale ou éloignée de la province.

ⁱⁱⁱ. Les renseignements sur le statut d'emploi sont déclarés à l'ICIS sur une base volontaire au Manitoba, de sorte que les chiffres concernant les IA et les IP pourraient être sous-évalués. Veuillez interpréter les résultats avec prudence.

Saskatchewan

15 528 
158 

Figure 20 Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Saskatchewan, 2009 à 2018

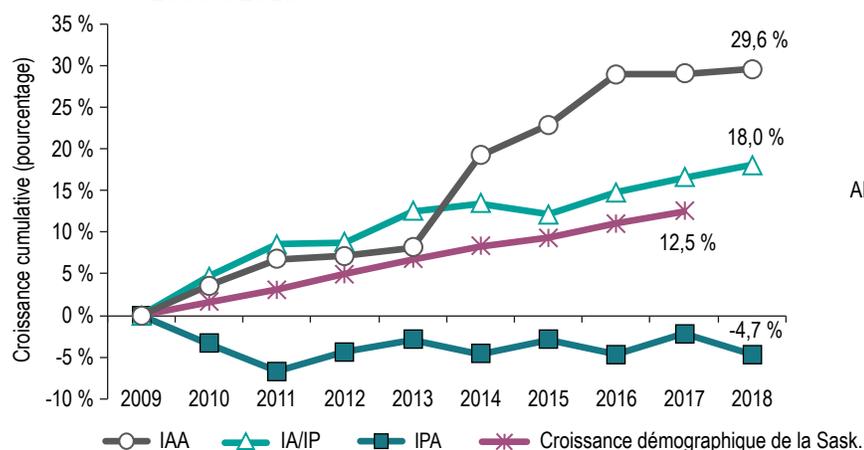
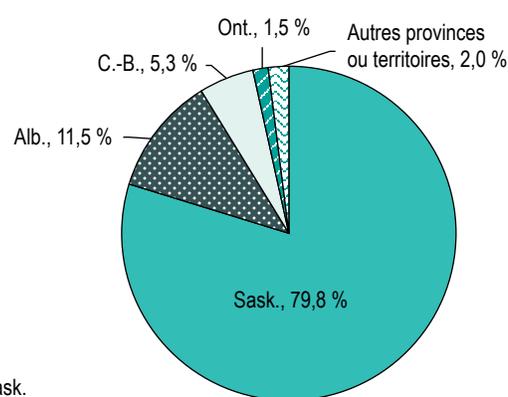


Figure 21 Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Saskatchewan, 2018



Remarque

Les données démographiques de 2018 n'étaient pas disponibles au moment de la publication du présent rapport.

Source pour la carte et les figures

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Points saillants

- Entre 2008 et 2017, le nombre de diplômés des programmes en soins infirmiers réglementés de la Saskatchewan a augmenté selon un taux annuel moyen de 7,1 %, pour atteindre 591 diplômés en 2017.
- En 2018, l'âge moyen du personnel infirmier réglementé était de 42,2 ans :
 - 35,5 % des membres avaient moins de 35 ans.
 - 21,3 % des membres avaient 55 ans et plus.
- Entre 2009 et 2018, le nombre de professionnels en soins infirmiers réglementés spécialisés en santé mentale et en toxicomanie ou travaillant dans un établissement de santé mentale a diminué selon un taux annuel moyen de 0,2 %.
 - Totaux pour 2018 :
 - IA (y compris les IP) : 249
 - IAA : 26
 - IPA : 712
- En 2018, 23,0 % des membres du personnel infirmier réglementé occupaient un emploi dans une région rurale ou éloignée de la province.

Alberta

52 359 

1 155 

Figure 22 Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Alberta, 2009 à 2018

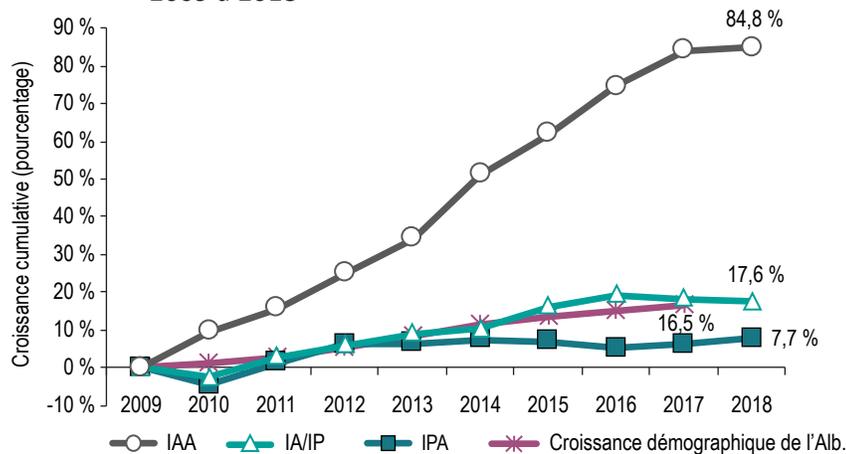
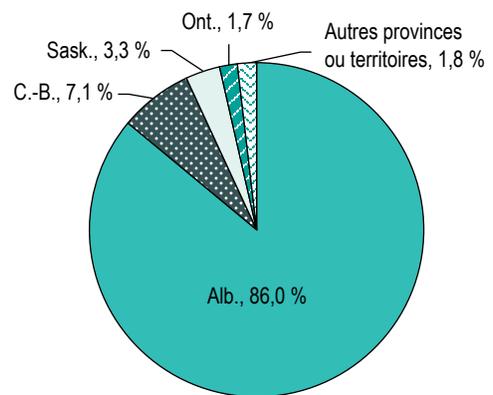


Figure 23 Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Alberta, 2018



Remarque

Les données démographiques de 2018 n'étaient pas disponibles au moment de la publication du présent rapport.

Source pour la carte et les figures

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Points saillants

- Entre 2008 et 2017, le nombre de diplômés des programmes en soins infirmiers réglementés de l'Alberta a augmenté selon un taux annuel moyen de 1,1 %, pour atteindre 1 465 diplômés en 2017.
- En 2018, l'âge moyen du personnel infirmier réglementé était de 41,9 ans :
 - 34,9 % des membres avaient moins de 35 ans.
 - 19,5 % des membres avaient 55 ans et plus.
- Entre 2009 et 2018, le nombre de professionnels en soins infirmiers réglementés spécialisés en santé mentale et en toxicomanie ou travaillant dans un établissement de santé mentale a augmenté selon un taux annuel moyen de 2,9 %.
 - Totaux pour 2018 :
 - IA (y compris les IP) : 1 672
 - IAA : 456
 - IPA : 1 093
- En 2018, 12,0 % des membres du personnel infirmier réglementé occupaient un emploi dans une région rurale ou éloignée de la province.

Colombie-Britannique



52 996 
521 

Figure 24 Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Colombie-Britannique, 2009 à 2018

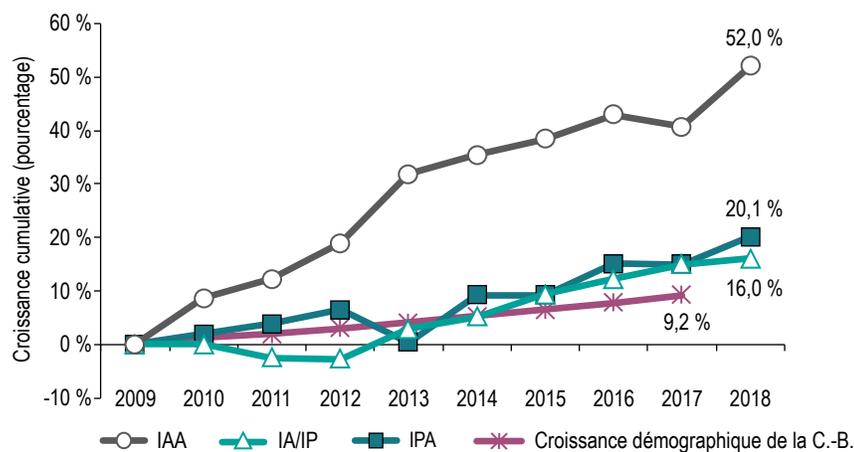
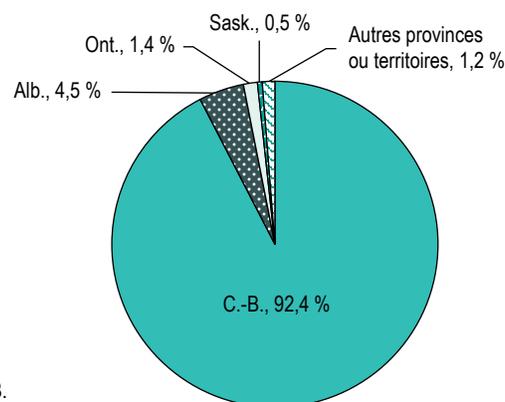


Figure 25 Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Colombie-Britannique, 2018



Remarque

Les données démographiques de 2018 n'étaient pas disponibles au moment de la publication du présent rapport.

Source pour la carte et les figures

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Points saillants

- Entre 2008 et 2017, le nombre de diplômés des programmes en soins infirmiers réglementés de la Colombie-Britannique a augmenté selon un taux annuel moyen de 3,8 %, pour atteindre 1 466 diplômés en 2017.
- En 2018, l'âge moyen du personnel infirmier réglementé était de 43,3 ans :
 - 30,1 % des membres avaient moins de 35 ans.
 - 22,3 % des membres avaient 55 ans et plus.
- Entre 2009 et 2018, le nombre de professionnels en soins infirmiers réglementés spécialisés en santé mentale et en toxicomanie ou travaillant dans un établissement de santé mentale a augmenté selon un taux annuel moyen de 1,4 %.
 - Totaux pour 2018 :
 - IA (y compris les IP) : 1 602
 - IAA : 222
 - IPA : 2 253
- En 2018, 6,2 % des membres du personnel infirmier réglementé occupaient un emploi dans une région rurale ou éloignée de la province.

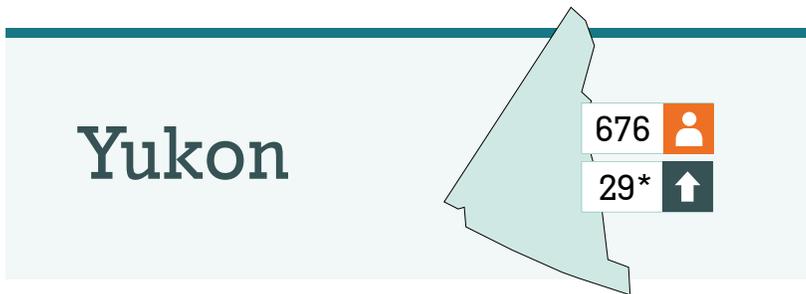
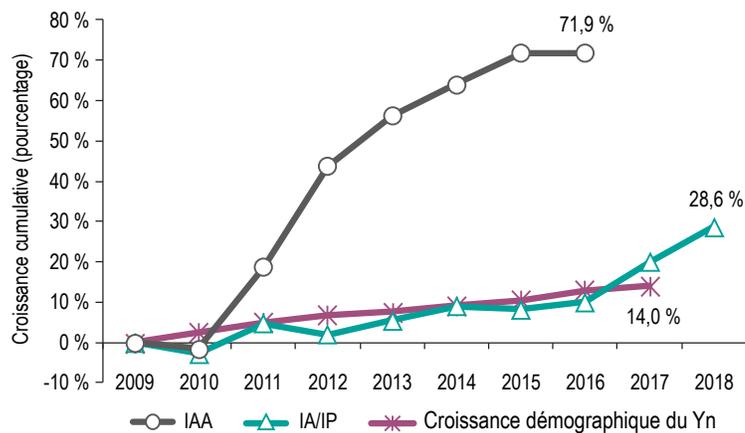


Figure 26 Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Yukon, 2009 à 2018



Remarques

* Le gain net observé au Yukon s'applique seulement aux infirmières autorisées (y compris les infirmières praticiennes). Les données sur les IAA ne sont pas disponibles pour 2017 et 2018.

Les données démographiques de 2018 n'étaient pas disponibles au moment de la publication du présent rapport.

Aucun programme de formation en soins infirmiers n'existe au Yukon; les données sur le maintien en poste des diplômés sont donc inexistantes. Les IPA sont réglementées au Yukon; toutefois, l'ICIS ne reçoit aucune donnée au niveau de l'enregistrement sur les IPA ayant un permis d'exercice dans ce territoire. Le gouvernement du Yukon fournit des données agrégées seulement.

Source pour la carte et la figure

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Points saillants

Ces points saillants reflètent les changements à l'effectif et à la main-d'œuvre des IA et des IP seulement, car les données au niveau de l'enregistrement sur les IAA ne sont pas disponibles^{iv}.

- En 2018, l'âge moyen des IA et des IP au Yukon était de 42,0 ans :
 - 33,5 % des membres avaient moins de 35 ans.
 - 22,7 % des membres avaient 55 ans et plus.
- Entre 2009 et 2018, le nombre d'IA et d'IP spécialisées en santé mentale et en toxicomanie ou travaillant dans un établissement de santé mentale a augmenté selon un taux annuel moyen de 8,0 %, pour atteindre 16 membres en 2018.
- En 2018, 17,8 % des IA et des IP occupaient un emploi dans une région rurale ou éloignée du territoire.

^{iv}. En 2018, les données au niveau de l'enregistrement sur les IAA ayant un permis d'exercice du Yukon n'ont pas été soumises à la Base de données sur la main-d'œuvre de la santé. Selon les données agrégées soumises, le Yukon comptait 195 IAA en 2018.

Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

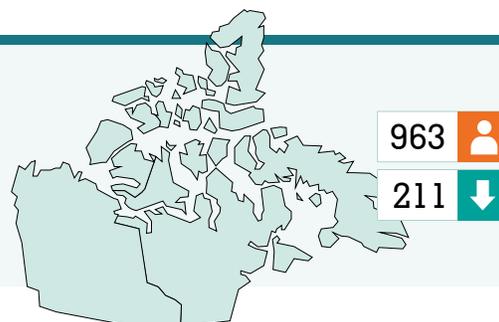


Figure 27 Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, 2009 à 2018

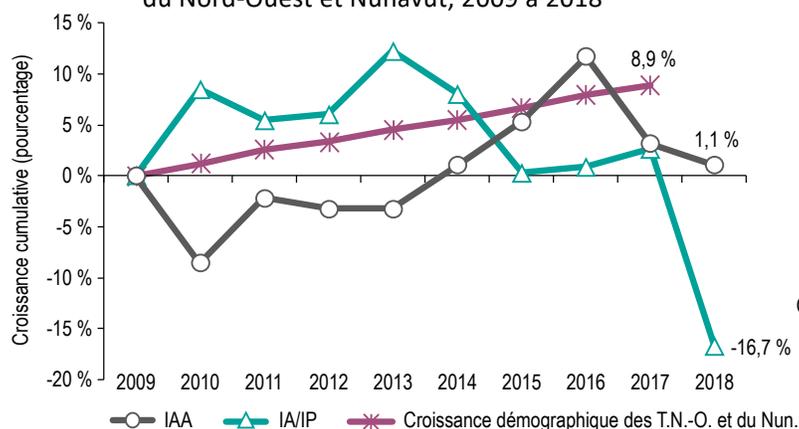
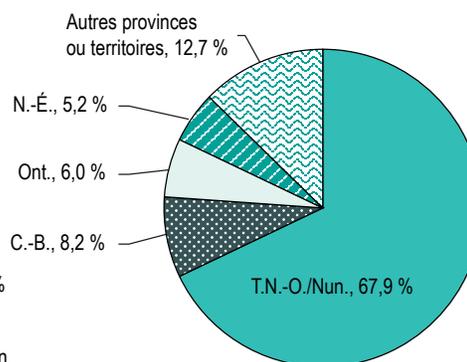


Figure 28 Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Territoires du Nord-Ouest*, 2018



Remarques

* Aucun programme de formation en soins infirmiers n'existe au Nunavut; toutefois, les données soumises à l'ICIS sont combinées pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Les données démographiques de 2018 n'étaient pas disponibles au moment de la publication du présent rapport.

Source pour la carte et les figures

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Points saillants

- En 2017, le nombre de diplômés du programme en soins infirmiers réglementés dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut s'élevait à 15. En 2018, l'âge moyen du personnel infirmier réglementé était de 46,8 ans :
 - 20,7 % des membres avaient moins de 35 ans.
 - 31,6 % des membres avaient 55 ans et plus.
- Entre 2009 et 2018, le nombre de professionnels en soins infirmiers réglementés spécialisés en santé mentale et en toxicomanie ou travaillant dans un établissement de santé mentale a augmenté selon un taux annuel moyen de 1,5 %.
 - Totaux pour 2018 :
 - IA (y compris les IP) : 27
 - IAA : 5

Remarque

La Registered Nurses Association of the Northwest Territories and Nunavut réglemente les IA et les IP des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Les données sur les IAA des Territoires du Nord-Ouest sont soumises par le ministère de la Santé et des Services sociaux du territoire. La profession d'IAA est réglementée au Nunavut, mais seules des données agrégées sont soumises à l'ICIS pour l'instant. Ces données ne sont donc pas incluses dans l'analyse. En 2018, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Nunavut comptait 132 IAA.

Annexe : Texte de remplacement pour les figures et les images

Texte de remplacement pour la figure 1 : Taux de croissance annuel de l'effectif, selon le groupe de personnel infirmier, Canada, 2014 à 2018

La figure illustre le taux de croissance annuel de chaque groupe de personnel infirmier au cours des 5 dernières années. De 2014 à 2015, l'effectif de tous les groupes de personnel infirmier a augmenté. De 2015 à 2016, l'effectif des IAA et des IA (y compris les IP) a diminué et celui des IPA est demeuré stable. De 2016 à 2017, l'effectif des IAA et des IPA a diminué et celui des IA (y compris les IP) est demeuré stable. De 2017 à 2018, les taux de croissance étaient les suivants : IAA, 3,1 %; IPA, 1,4 %; IA (y compris les IP), 0,7 %.

Remarques

En 2014, un changement réglementaire en Ontario a entraîné une perte nette d'effectif dans la province, qui s'est traduite par une perte nette d'effectif dans l'ensemble du pays la même année. S'est ensuivie une hausse relativement marquée de l'effectif en 2015.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la collecte et la comparabilité des données, veuillez consulter le document [La main-d'œuvre de la santé, 2018 — guide méthodologique](#).

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 2 : Entrées et sorties de l'effectif du personnel infirmier réglementé, Canada, 2014 à 2018

Durant l'année d'inscription 2018, 7,4 % des membres du personnel infirmier réglementé ont obtenu leur permis d'exercice dans une province ou un territoire où ils n'étaient pas inscrits l'année précédente. Après l'année d'inscription 2017, 6,1 % des membres du personnel infirmier réglementé n'ont pas renouvelé leur inscription dans la même province ou le même territoire.

Remarques

En 2014, un changement réglementaire en Ontario a entraîné une perte nette d'effectif dans la province, qui s'est traduite par une perte nette d'effectif dans l'ensemble du pays la même année. S'est ensuivie une hausse relativement marquée de l'effectif en 2015.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la collecte et la comparabilité des données, veuillez consulter le document [La main-d'œuvre de la santé, 2018 — guide méthodologique](#).

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 3 : Nombre de diplômés en soins infirmiers, selon le groupe de personnel infirmier, Canada, 2008 à 2017

Le nombre de diplômés en soins infirmiers a augmenté entre 2008 et 2017. Le nombre de diplômés en 2017 était réparti comme suit : IA, 12 283; IAA, 6 685; IPA, 294.

Année	IA diplômées	IAA diplômées	IPA diplômées
2008	9 113	5 623	205
2009	9 662	5 541	214
2010	10 199	7 054	218
2011	10 934	7 841	280
2012	11 771	7 967	336
2013	11 683	7 966	277
2014	12 002	n.d.	257
2015	12 579	8 022	363
2016	12 484	7 500	283
2017	12 283	6 685	294

Remarques

n.d. : non disponible.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la collecte et la comparabilité des données, veuillez consulter le document [La main-d'œuvre de la santé, 2018 — guide méthodologique](#).

Sources

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé; Association canadienne des écoles de sciences infirmières; Association des infirmières et infirmiers du Canada; Ordre des infirmières et infirmiers du Québec; Association des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du Nouveau-Brunswick; ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec; College of Licensed Practical Nurses of Prince Edward Island; College of Licensed Practical Nurses of Nova Scotia; Saskatchewan Association of Licensed Practical Nurses.

Texte de remplacement pour la figure 4 : Personnel infirmier réglementé, selon le groupe d'âge, Canada, 2014 à 2018

En 2018, la proportion de membres du personnel infirmier âgés de 39 ans et moins était de 43,6 %, la proportion de membres âgés de 40 à 59 ans était de 45,2 % et la proportion de membres âgés de 60 ans et plus était de 11,2 %.

Année	39 ans et moins	40 à 59 ans	60 ans et plus
2014	38,9 %	49,0 %	12,0 %
2015	40,4 %	47,7 %	11,9 %
2016	41,4 %	46,7 %	11,9 %
2017	42,5 %	45,9 %	11,6 %
2018	43,6 %	45,2 %	11,2 %

Remarque

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la collecte et la comparabilité des données, veuillez consulter le document [La main-d'œuvre de la santé, 2018 — guide méthodologique](#).

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 5 : Composition du personnel infirmier, selon le milieu de soins, Canada, 2018

La composition dans le milieu hospitalier est la suivante : 77,9 % d'IA et d'IP, 21,0 % d'IAA et 1,1 % d'IPA. La composition dans le milieu communautaire est la suivante : 72,0 % d'IA et d'IP, 25,1 % d'IAA et 2,9 % d'IPA. La composition dans les établissements de soins de longue durée est la suivante : 56,8 % d'IAA, 42,2 % d'IA et d'IP et 1,0 % d'IPA.

Remarques

Les IPA sont représentées uniquement au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Les renseignements sur le statut d'emploi sont déclarés à l'ICIS sur une base volontaire au Manitoba, de sorte que les chiffres concernant les IA et les IP pourraient être sous-évalués. Veuillez interpréter les résultats avec prudence.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la collecte et la comparabilité des données, veuillez consulter le document [La main-d'œuvre de la santé, 2018 — guide méthodologique](#).

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la carte de Terre-Neuve-et-Labrador

Le nombre de membres du personnel infirmier réglementé à Terre-Neuve-et-Labrador en 2018 s'élevait à 8 413, ce qui représente une perte nette de 124 membres par rapport à 2017.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 6 : Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Terre-Neuve-et-Labrador, 2009 à 2018

Année	Hausse cumulative des IAA	Hausse cumulative des IA (y compris les IP)	Hausse cumulative de la population de Terre-Neuve-et-Labrador
2009	0,0 %	0,0 %	0,0 %
2010	-1,0 %	3,2 %	1,0 %
2011	-1,6 %	3,9 %	1,6 %
2012	-11,5 %	5,0 %	1,9 %
2013	-11,8 %	4,2 %	2,1 %
2014	-11,9 %	4,0 %	2,3 %
2015	-10,9 %	4,2 %	2,3 %
2016	-9,8 %	3,8 %	2,6 %
2017	-8,6 %	3,3 %	2,3 %
2018	-8,9 %	1,3 %	n.d.

Remarque

n.d. : non disponible.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 7 : Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Terre-Neuve-et-Labrador, 2018

Province ou territoire	Pourcentage de diplômés qui se sont inscrits dans la province ou le territoire
Terre-Neuve-et-Labrador	77,2 %
Ontario	6,2 %
Nouvelle-Écosse	5,7 %
Alberta	5,5 %
Autres provinces ou territoires	5,3 %

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la carte de l'Île-du-Prince-Édouard

Le nombre de membres du personnel infirmier réglementé à l'Île-du-Prince-Édouard en 2018 s'élevait à 2 420, ce qui représente un gain net de 98 membres par rapport à 2017.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 8 : Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Île-du-Prince-Édouard, 2009 à 2018

Année	Hausse cumulative des IAA	Hausse cumulative des IA (y compris les IP)	Hausse cumulative de la population de l'Île-du-Prince-Édouard
2009	0,0 %	0,0 %	0,0 %
2010	-11,3 %	4,7 %	1,3 %
2011	-6,6 %	7,9 %	3,0 %
2012	-3,9 %	10,6 %	3,7 %
2013	-8,4 %	11,7 %	3,8 %
2014	-20,8 %	10,2 %	4,3 %
2015	-17,6 %	9,3 %	4,9 %
2016	-13,1 %	9,5 %	6,8 %
2017	-9,6 %	11,7 %	8,7 %
2018	-6,9 %	12,9 %	n.d.

Remarque

n.d. : non disponible.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 9 : Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Île-du-Prince-Édouard, 2018

Province ou territoire	Pourcentage de diplômés qui se sont inscrits dans la province ou le territoire
Île-du-Prince-Édouard	78,6 %
Nouvelle-Écosse	8,1 %
Alberta	4,2 %
Ontario	2,7 %
Autres provinces ou territoires	6,3 %

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la carte de la Nouvelle-Écosse

Le nombre de membres du personnel infirmier réglementé en Nouvelle-Écosse en 2018 s'élevait à 13 876, ce qui représente un gain net de 73 membres par rapport à 2017.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 10 : Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Nouvelle-Écosse, 2009 à 2018

Année	Hausse cumulative des IAA	Hausse cumulative des IA (y compris les IP)	Hausse cumulative de la population de la Nouvelle-Écosse
2009	0,0 %	0,0 %	0,0 %
2010	5,2 %	2,7 %	0,4 %
2011	10,5 %	4,0 %	0,7 %
2012	8,8 %	3,6 %	0,7 %
2013	10,4 %	2,5 %	0,5 %
2014	9,1 %	4,2 %	0,4 %
2015	12,4 %	4,1 %	0,4 %
2016	14,7 %	3,6 %	1,1 %
2017	19,0 %	3,4 %	1,7 %
2018	20,5 %	2,7 %	n.d.

Remarque

n.d. : non disponible.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 11 : Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Nouvelle-Écosse, 2018

Province ou territoire	Pourcentage de diplômés qui se sont inscrits dans la province ou le territoire
Nouvelle-Écosse	81,7 %
Ontario	5,4 %
Alberta	4,1 %
Nouveau-Brunswick	2,8 %
Autres provinces ou territoires	6,0 %

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la carte du Nouveau-Brunswick

Le nombre de membres du personnel infirmier réglementé au Nouveau-Brunswick en 2018 s'élevait à 11 561, ce qui représente un gain net de 139 membres par rapport à 2017.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 12 : Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Nouveau-Brunswick, 2009 à 2018

Année	Hausse cumulative des IAA	Hausse cumulative des IA (y compris les IP)	Hausse cumulative de la population du Nouveau-Brunswick
2009	0,0 %	0,0 %	0,0 %
2010	2,7 %	3,0 %	0,4 %
2011	6,4 %	4,5 %	0,7 %
2012	7,3 %	5,4 %	0,9 %
2013	9,7 %	4,1 %	0,8 %
2014	8,7 %	2,9 %	0,6 %
2015	12,2 %	1,2 %	0,5 %
2016	15,0 %	-0,5 %	1,0 %
2017	15,2 %	0,2 %	1,3 %
2018	18,1 %	-0,3 %	n.d.

Remarque

n.d. : non disponible.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 13 : Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Nouveau-Brunswick, 2018

Province ou territoire	Pourcentage de diplômés qui se sont inscrits dans la province ou le territoire
Nouveau-Brunswick	79,6 %
Ontario	6,9 %
Nouvelle-Écosse	5,2 %
Alberta	3,0 %
Autres provinces ou territoires	5,4 %

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la carte du Québec

Le nombre de membres du personnel infirmier réglementé au Québec en 2018 s'élevait à 99 592, ce qui représente un gain net de 1 233 membres par rapport à 2017.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 14 : Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Québec, 2009 à 2018

Année	Hausse cumulative des AA	Hausse cumulative des IA (y compris les IP)	Hausse cumulative de la population du Québec
2009	0,0 %	0,0 %	0,0 %
2010	5,5 %	0,4 %	1,1 %
2011	11,5 %	1,6 %	2,1 %
2012	18,0 %	2,1 %	3,1 %
2013	24,4 %	2,8 %	3,9 %
2014	29,5 %	3,8 %	4,7 %
2015	29,6 %	4,1 %	5,2 %
2016	28,3 %	3,8 %	6,1 %
2017	26,0 %	4,4 %	7,0 %
2018	22,1 %	6,0 %	n.d.

Remarque

n.d. : non disponible.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 15 : Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Québec, 2018

Province ou territoire	Pourcentage de diplômés qui se sont inscrits dans la province ou le territoire
Québec	95,9 %
Ontario	2,7 %
Colombie-Britannique	0,4 %
Alberta	0,4 %
Autres provinces ou territoires	0,6 %

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la carte de l'Ontario

Le nombre de membres du personnel infirmier réglementé en Ontario en 2018 s'élevait à 155 570, ce qui représente un gain net de 2 602 membres par rapport à 2017.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 16 : Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Ontario, 2009 à 2018

Année	Hausse cumulative des IAA	Hausse cumulative des IA (y compris les IP)	Hausse cumulative de la population de l'Ontario
2009	0,0 %	0,0 %	0,0 %
2010	5,6 %	0,9 %	1,1 %
2011	9,2 %	0,5 %	2,0 %
2012	14,0 %	0,2 %	3,2 %
2013	22,4 %	2,0 %	4,3 %
2014	29,3 %	3,6 %	5,3 %
2015	35,6 %	4,0 %	6,1 %
2016	44,0 %	4,2 %	7,5 %
2017	49,5 %	3,7 %	9,2 %
2018	57,2 %	4,8 %	n.d.

Remarque

n.d. : non disponible.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 17 : Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Ontario, 2018

Province ou territoire	Pourcentage de diplômés qui se sont inscrits dans la province ou le territoire
Ontario	94,1 %
Alberta	2,1 %
Colombie-Britannique	1,8 %
Nouvelle-Écosse	0,4 %
Autres provinces ou territoires	1,6 %

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la carte du Manitoba

Le nombre de membres du personnel infirmier réglementé au Manitoba en 2018 s'élevait à 17 815, ce qui représente un gain net de 144 membres par rapport à 2017.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 18 : Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Manitoba, 2009 à 2018

Année	Hausse cumulative des IAA	Hausse cumulative des IA (y compris les IP)	Hausse cumulative des IPA	Hausse cumulative de la population du Manitoba
2009	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
2010	3,1 %	4,3 %	0,0 %	1,0 %
2011	7,0 %	8,4 %	0,5 %	2,1 %
2012	10,7 %	8,8 %	0,9 %	3,4 %
2013	11,4 %	9,2 %	-0,7 %	4,7 %
2014	12,0 %	10,0 %	-0,2 %	6,0 %
2015	14,4 %	10,4 %	-1,2 %	7,2 %
2016	17,1 %	10,9 %	3,2 %	9,1 %
2017	19,6 %	11,6 %	5,6 %	10,7 %
2018	21,8 %	6,2 %**	4,5 %	n.d.

Remarques

** Les renseignements sur le statut d'emploi sont déclarés à l'ICIS sur une base volontaire au Manitoba, de sorte que les chiffres concernant les IA et les IP pourraient être sous-évalués. Veuillez interpréter les résultats avec prudence.

n.d. : non disponible.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 19 : Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Manitoba, 2018

Province ou territoire	Pourcentage de diplômés qui se sont inscrits dans la province ou le territoire
Manitoba	84,5 %
Colombie-Britannique	5,1 %
Alberta	4,1 %
Ontario	3,0 %
Autres provinces ou territoires	3,2 %

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la carte de la Saskatchewan

Le nombre de membres du personnel infirmier réglementé en Saskatchewan en 2018 s'élevait à 15 528, ce qui représente un gain net de 158 membres par rapport à 2017.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 20 : Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Saskatchewan, 2009 à 2018

Année	Hausse cumulative des IAA	Hausse cumulative des IA (y compris les IP)	Hausse cumulative des IPA	Hausse cumulative de la population de la Saskatchewan
2009	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
2010	3,6 %	4,6 %	-3,3 %	1,6 %
2011	6,7 %	8,5 %	-6,7 %	3,1 %
2012	7,1 %	8,8 %	-4,4 %	5,0 %
2013	8,1 %	12,5 %	-2,9 %	6,8 %
2014	19,2 %	13,4 %	-4,6 %	8,3 %
2015	22,9 %	12,1 %	-2,9 %	9,3 %
2016	28,9 %	14,7 %	-4,7 %	11,0 %
2017	29,0 %	16,5 %	-2,2 %	12,5 %
2018	29,6 %	18,0 %	-4,7 %	n.d.

Remarque

n.d. : non disponible.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 21 : Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Saskatchewan, 2018

Province ou territoire	Pourcentage de diplômés qui se sont inscrits dans la province ou le territoire
Saskatchewan	79,8 %
Alberta	11,5 %
Colombie-Britannique	5,3 %
Ontario	1,5 %
Autres provinces ou territoires	2,0 %

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la carte de l'Alberta

Le nombre de membres du personnel infirmier réglementé en Alberta en 2018 s'élevait à 52 359, ce qui représente un gain net de 1 155 membres par rapport à 2017.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 22 : Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Alberta, 2009 à 2018

Année	Hausse cumulative des IAA	Hausse cumulative des IA (y compris les IP)	Hausse cumulative des IPA	Hausse cumulative de la population de l'Alberta
2009	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
2010	9,5 %	-2,5 %	-4,6 %	1,5 %
2011	15,8 %	2,8 %	1,3 %	3,0 %
2012	25,1 %	5,9 %	6,2 %	5,5 %
2013	34,2 %	9,2 %	6,5 %	8,7 %
2014	51,1 %	10,3 %	7,5 %	11,7 %
2015	62,0 %	16,2 %	6,9 %	13,5 %
2016	74,4 %	19,3 %	5,2 %	15,1 %
2017	84,0 %	18,4 %	6,2 %	16,5 %
2018	84,8 %	17,6 %	7,7 %	n.d.

Remarque

n.d. : non disponible.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 23 : Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Alberta, 2018

Province ou territoire	Pourcentage de diplômés qui se sont inscrits dans la province ou le territoire
Alberta	86,0 %
Colombie-Britannique	7,1 %
Saskatchewan	3,3 %
Ontario	1,7 %
Autres provinces ou territoires	1,8 %

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la carte de la Colombie-Britannique

Le nombre de membres du personnel infirmier réglementé en Colombie-Britannique en 2018 s'élevait à 52 996, ce qui représente un gain net de 521 membres par rapport à 2017.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 24 : Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Colombie-Britannique, 2009 à 2018

Année	Hausse cumulative des IAA	Hausse cumulative des IA (y compris les IP)	Hausse cumulative des IPA	Hausse cumulative de la population de la Colombie-Britannique
2009	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
2010	8,7 %	0,1 %	2,0 %	1,3 %
2011	12,2 %	-2,4 %	3,8 %	2,0 %
2012	19,0 %	-2,8 %	6,6 %	3,1 %
2013	31,8 %	2,9 %	0,4 %	4,1 %
2014	35,5 %	5,2 %	9,3 %	5,3 %
2015	38,4 %	9,3 %	9,3 %	6,4 %
2016	43,0 %	12,2 %	15,1 %	7,9 %
2017	40,6 %	15,0 %	15,0 %	9,2 %
2018	52,0 %	16,0 %	20,1 %	n.d.

Remarque

n.d. : non disponible.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 25 : Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Colombie-Britannique, 2018

Province ou territoire	Pourcentage de diplômés qui se sont inscrits dans la province ou le territoire
Colombie-Britannique	92,4 %
Alberta	4,5 %
Ontario	1,4 %
Saskatchewan	0,5 %
Autres provinces ou territoires	1,2 %

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la carte du Yukon

Le nombre de membres du personnel infirmier réglementé au Yukon en 2018 s'élevait à 676, ce qui représente un gain net de 29 membres par rapport à 2017. Au Yukon, le gain net ne tient compte que des IA (y compris les IP).

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 26 : Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Yukon, 2009 à 2018

Année	Hausse cumulative des IAA	Hausse cumulative des IA (y compris les IP)	Hausse cumulative de la population du Yukon
2009	0,0 %	0,0 %	0,0 %
2010	-1,6 %	-2,7 %	2,6 %
2011	18,8 %	4,6 %	5,0 %
2012	43,8 %	1,9 %	6,9 %
2013	56,3 %	5,4 %	7,6 %
2014	64,1 %	9,0 %	9,1 %
2015	71,9 %	8,2 %	10,5 %
2016	71,9 %	10,1 %	12,9 %
2017	n.d.	19,9 %	14,0 %
2018	n.d.	28,6 %	n.d.

Remarques

n.d. : non disponible.

Les IPA sont réglementées au Yukon; toutefois, l'ICIS ne reçoit aucune donnée au niveau de l'enregistrement sur les IPA ayant un permis d'exercice dans ce territoire. Le gouvernement du Yukon fournit des données agrégées seulement.

Aucun programme de formation en soins infirmiers n'existe au Yukon; les données sur le maintien en poste des diplômés sont donc inexistantes.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la carte des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut

Le nombre de membres du personnel infirmier réglementé dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut en 2018 s'élevait à 963, ce qui représente une perte nette de 211 membres par rapport à 2017.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 27 : Tendence relative à la hausse cumulative de la main-d'œuvre sur 10 ans, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, 2009 à 2018

Année	Hausse cumulative des IAA	Hausse cumulative des IA (y compris les IP)	Hausse cumulative de la population des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
2009	0,0 %	0,0 %	0,0 %
2010	-8,5 %	8,5 %	1,2 %
2011	-2,1 %	5,5 %	2,6 %
2012	-3,2 %	6,1 %	3,4 %
2013	-3,2 %	12,2 %	4,5 %
2014	1,1 %	8,0 %	5,5 %
2015	5,3 %	0,3 %	6,7 %
2016	11,7 %	0,9 %	8,0 %
2017	3,2 %	2,6 %	8,9 %
2018	1,1 %	-16,7 %	n.d.

Remarque

n.d. : non disponible.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Texte de remplacement pour la figure 28 : Maintien en poste des diplômés et migration des diplômés vers d'autres provinces ou territoires, Territoires du Nord-Ouest*, 2018

Province ou territoire	Pourcentage de diplômés qui se sont inscrits dans la province ou le territoire
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	67,9 %
Colombie-Britannique	8,2 %
Ontario	6,0 %
Nouvelle-Écosse	5,2 %
Autres provinces ou territoires	12,7 %

Remarque

* Aucun programme de formation en soins infirmiers n'existe au Nunavut; toutefois, les données soumises à l'ICIS sont combinées pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Référence

1. Statistique Canada. [Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires : faits saillants](#). Consulté le 29 mars 2019.



ICIS Ottawa

495, chemin Richmond
Bureau 600
Ottawa (Ont.)
K2A 4H6
613-241-7860

ICIS Toronto

4110, rue Yonge
Bureau 300
Toronto (Ont.)
M2P 2B7
416-481-2002

ICIS Victoria

880, rue Douglas
Bureau 600
Victoria (C.-B.)
V8W 2B7
250-220-4100

ICIS Montréal

1010, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 602
Montréal (Qc)
H3A 2R7
514-842-2226

icis.ca

20045-0519

